

COMMUNICATION CORONAVIRUS (COVID 19) Bulletin N°42

Le 30/04/2020

1. Des nouvelles des internats

Les Réaux : Les résidents des Réaux vont bien. La météo du jour incite plutôt à l'entre soi. Les jeux à deux à « distance » sont les bienvenus pour égayer les cœurs et combattre la morosité. Cette ambiance laisse libre cours à l'imagination pour des créations artistiques ou des jeux. Il faut garder le moral et garder le cap !



La Plaine : Les résidents vont bien mais certains commencent à trouver le temps long et ont hâte de pouvoir revoir leurs proches.

Plusieurs ont pu bénéficier de soins du fait du retour de la podologue.

Il y a eu une distribution de Lilas cueilli dans le parc de la Plaine dans les chambres de plusieurs résidents pour venir égayer cette journée quelque peu pluvieuse.

Les visites des proches devraient reprendre à partir du 4 mai. Un peu moins d'une dizaine de familles ont fait connaître leur souhait de venir rendre visite.

Les saules : Cela se maintient au foyer, stable, il n'y a pas de cas présentant des symptômes. L'équipe se questionne sur les conditions dans lesquelles les usagers en accueil de jour dont les parents voudraient reprendre leur travail vont pouvoir reprendre le chemin des Saules.

En ce qui concerne la reprise des visites aux résidents, une mère a fait la demande de venir rendre visite à son enfant.

La question des tests pour tout le monde semble se poser : quarante usagers et une quarantaine de professionnels, quatre-vingt ordonnances à faire prescrire par le médecin...il faut voir avec le labo, etc..Cette démarche très intéressante dans le cadre de la sortie du confinement, fera l'objet de la réunion de crise du foyer.

Le Foyer hébergement : Michel, résident du foyer collectif a reçu le résultat du test passé avant-hier et avec satisfaction, il est négatif. Fabrice, autre résident du foyer collectif, sera testé samedi avec des symptômes sa saturation est

2. Quelles sont les finalités des campagnes de dépistage pour l'employeur ?

Pour l'employeur, le dépistage de ses salariés doit être perçu comme un outil de prévention supplémentaire au risque de contamination au Covid-19. Les résultats nous permettront d'adapter, au cas par cas, les mesures de prévention pour les salariés et les usagers.

Au-delà des campagnes de dépistage qui seront menées très prochainement (le CD a programmé une campagne entre le 11 et le 18 mai et l'ARS va la lancer pour les FAM et MAS très prochainement), nous poursuivons nos efforts pour garantir la santé et la sécurité des salariés, en rappelant régulièrement les règles de distanciation et les gestes barrières. Vos Directions, chefs de service et infirmiers ou infirmières vont également former les salariés à ces protocoles de protection.

3. Conseils juridiques pour les personnes en situation de handicap

Selon l'association Droit Pluriel, la crise sanitaire confronte les personnes en situation de handicap (aveugles, sourdes, schizophrènes, autistes...) à des difficultés de droit inédites et souvent complexes qui les laissent parfois sans interlocuteur.

Droit Pluriel vient de se doter d'une permanence juridique « Urgence Handicap & Covid-19 » en partenariat avec le Conseil national des barreaux, l'Ordre des avocats de Paris et la Conférence des bâtonniers. 100% accessible, cette permanence permet à toute personne en situation de handicap d'obtenir gratuitement les conseils d'avocats par mail, par téléphone (maximum 30 minutes de conversation) ou en langue des signes.

Pour en savoir plus : www.droitpluriel.fr/urgence-covid19

Mail : agir@droitpluriel.fr

Tél. : 09 80 80 01 49



Bon weekend du 1^{er} Mai à toutes et à tous !



